

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE GUY MOQUET

Du jeudi 07 novembre 2019

Étaient présents:

M. COQUARD, Directeur

Les enseignants, Mmes BOUCHOT, GUILLOU, PASCUAL, DAUMONT, PROVOST, CASTELHANO, TOANEN, PARADIS, HERCBERG, BOURNAS, BONIN, POUTOT, LEONARD et DUPONT

M CHEVILLON

Mme DELANNET, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire

Mme CARRIERE, DGAS enfance, éducation, jeunesse

M MAGNAT, responsable des Affaires Scolaires

Les représentants élus des parents d'élèves, Mmes FROHLIN, JEAN, RICHARD, BITEAU, DUCHASSEINT et REISSE

Ms. SAMAMA, BOUCHAMA et JACQUET

Mme WANHAM excusée

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:

## **1-Règlement Intérieur**

Après modification du paragraphe **discipline** relative à l'exclusion temporaire d'un élève, le règlement intérieur de l'école, conforme à la circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014, est voté à l'unanimité.

Il sera signé par tous, parents et enfants.

La Charte de la Laïcité sera jointe au règlement intérieur

## **2-Effectif et Structure**

L'école comporte 15 classes :

✧ 2 GS de Maternelle : 27 / 26 élèves

✧ 3 CP : 23 / 22 / 23 élèves

✧ 3 CE1: 25 / 25 / 26 élèves

✧ 3 CE2 : 27 / 26 / 26 élèves

✧ 2 CM1 : 31 / 32 élèves

✧ 2 CM2: 31 / 30 élèves

Au total, l'établissement accueille 399 élèves.

## **3-Coopérative scolaire: bilan financier**

La coopérative scolaire constitue au plan juridique une section locale de l'association départementale OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) dont la vice présidente est Mme l'Inspectrice d'Académie.

Elle participe au projet éducatif.

Tout l'argent qui transite dans l'école est inscrit sur les registres de comptabilité de la coopérative.

Par décision du Conseil des Maîtres, chaque enseignant gère les fonds récoltés dans sa propre classe sous la responsabilité du mandataire. Ainsi, les fonds récoltés dans une classe servent aux enfants de cette classe.

La Commission de contrôle des Comptes donne quitus de la gestion après examen du compte-rendu financier statutaire. Le quitus est signé par 2 enseignants et 2 parents élus (Mme Abadie et Mme Duchasseint en 2019)

Le total de l'actif est de 3306,69 € au 01/09/19

#### **4-semaine du goût**

Cette semaine (du 7 au 11 octobre) a été l'occasion d'organiser un buffet du goût; les enfants ont ainsi pu préparer des mets variés pour les 400 élèves et découvrir de nouvelles saveurs.

Ce travail sur l'alimentation mené dans les classes s'inscrit dans le cadre plus général de l'éducation au développement durable en cohérence avec le projet écogestes mené en partenariat avec la municipalité.

Dépistage bucco-dentaire : 31,3 % des élèves de CE1 sont atteints et les 2/3 d'entre eux présentent des dents atteintes non soignées.

Des interventions d'étudiants en 5ème année de pharmacie sur la thématique "nutrition et alimentation" se dérouleront dans les classes des Cours Élémentaires.

#### **5-interventions du RASED**

Les élèves de CP et de CE1 qui présentent des difficultés scolaires bénéficient désormais de l'aide de M Sallet, enseignant spécialisé.

Ceux-ci sont suivis 2 fois par semaine en petits groupes.

#### **6-Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)**

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. pour permettre aux équipes éducatives:

-de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours

-d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités

(B.O. n°3 du 30/05/2002 circulaire n° 2002/119 du 29/05/2002 relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

objectifs du PPMS:

-assurer la sécurité des élèves et des personnels

-aider à gérer la crise dans l'école

-organiser la répartition des missions

-appliquer les directives des autorités

Le premier exercice annuel de simulation "attentat intrusion" a eu lieu au mois d'octobre.

#### **7-calendrier**

*Spectacle* mettant en scène tous les élèves de l'école à la Scène Watteau **le samedi 06 juin 2020**  
avec pour thème:"Notre Dame, mémoire de Paris"

#### **8- Travaux et équipement**

Les enseignants demandent un équipement numérique en cohérence avec l'évolution de leur métier et de la société.

un vidéoprojecteur par classe est nécessaire de même qu'un débit suffisant en wifi afin de pouvoir utiliser les tablettes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00